

## **Taxation des hauts revenus : éviter les faux semblants, poser les vrais enjeux**

Parmi les nombreux thèmes économiques d'actualité, la question de la taxation des hauts revenus fait débat. Aux Etats-Unis, Warren Buffet a appelé les parlementaires américains à augmenter l'impôt des plus riches. En France, l'idée d'une contribution exceptionnelle sur les hauts revenus fait également son chemin.

Ce débat est utile et nécessaire. En effet, alors que les inégalités de revenus et de patrimoine ont augmenté et que la crise a mis en lumière de nombreuses injustices (partage des richesses inéquitable, endettement des plus pauvres...), la question de la justice sociale est aujourd'hui clairement posée.

La fiscalité peut et doit jouer un rôle positif en matière de réduction des inégalités. Mais ceci suppose de réhabiliter les impôts directs et de rééquilibrer le système fiscal, donc de revenir sur l'orientation fiscale de ces 10 dernières années. Car durant cette période, l'explosion du nombre et du coût des niches fiscales et la baisse de l'imposition des revenus et de celle du patrimoine ont contribué à développer les inégalités (voir notre communiqué du 16 août : [http://snuisudtresor.fr/gen/cp/CP2011/110816\\_CP\\_dette.pdf](http://snuisudtresor.fr/gen/cp/CP2011/110816_CP_dette.pdf) ) et à alimenter la « mauvaise dette », c'est-à-dire celle qui aurait pu et dû être évitée (la dette procédant d'investissements ou de soutien à l'économie jouant un rôle économique et social pour sa part positif).

Faire contribuer davantage les hauts revenus qu'aujourd'hui (rappelons que le taux effectif d'imposition des revenus des 1% les plus riches se situe aux alentours de 20%, loin du taux dit « marginal » du barème de l'impôt sur le revenu fixé à 40%) est donc juste et légitime. Mais cette contribution doit être durable et non temporaire : l'enjeu doit être celui d'un rééquilibrage et non d'une mesure temporaire « alibi » plus ou moins cosmétique.

Pour faire contribuer davantage les plus aisés, il n'est nul besoin d'inventer une taxe spécifique : imposer tous les revenus (y compris financiers, car ceux-ci imposés pour une bonne part à un taux proportionnel et non progressif) au barème de l'impôt sur le revenu et instaurer au moins une tranche supplémentaire à ce barème progressif constitue la solution la plus simple mais aussi la plus juste. Ainsi, supprimer le taux proportionnel pour les revenus et les plus values et créer une tranche d'imposition de 50% pour les revenus au-delà de 90 000 euros par part du quotient familial rapporterait près de 4 milliards d'euros par an.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la justice fiscale est un élément de la justice sociale. Trop longtemps sacrifiée, elle doit être aujourd'hui réhabilitée.